

CADRE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

FLEURISTERIE
DEP 5376

Équipe de production

Coordination

Mario Plante

Coordonnateur de l'élaboration des cadres
d'évaluation des apprentissages
Table des responsables de l'éducation des adultes du
Québec

Conception et rédaction

Micheline Richard

Enseignante
Centre de services scolaire de Laval

Danielle Melançon

Spécialiste en élaboration des cadres d'évaluation des
apprentissages

Collaboration

Carl Grenier

Responsable de secteurs de formation
Ministère de l'Éducation

Mise en pages et édition

Sous la responsabilité du ministère de l'Éducation

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices du milieu de l'éducation. Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes :

Line-Marie Bourbeau
Enseignante
Centre de services scolaire de la Rivière

Nancy Brisson
Enseignante
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

Gilles Desjardins
Directeur de centre
Centre de services scolaire de Laval

Véronique Giguère
Conseillère en évaluation
Société GRICS
Banque d'instruments de mesure (BIM)

Sylvain Leblanc
Conseiller pédagogique
Centre de services scolaire de la Rivière

Hélène Leduc
Agente de développement en formation professionnelle et en
formation de base en entreprise
Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec

Jean-François Lemieux
Directeur adjoint de centre
Centre de services scolaire de Laval

Diane Lesage
Conseillère pédagogique
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

Renée Lessard
Conseillère pédagogique
Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue

Julie Marcoux
Enseignante
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

Élisa Paquet-Lessard
Enseignante
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

Johanne Perrier
Enseignante
Centre de services scolaire de Laval

Françoise Plante
Conseillère pédagogique
Centre de services scolaire de Montréal

Monique Rivard
Directrice de centre
Centre de services scolaire de la Rivière

Mario Rochon
Directeur de centre
Centre de services scolaire de Montréal

Danielle Roy
Agente de liaison
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

Marie-Andrée Savoie
Conseillère pédagogique
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

Claire Soucy
Conseillère en évaluation
Société GRICS
Banque d'instruments de mesure (BIM)

Table des matières

Présentation	1
--------------------	---

Première partie

Fondements et assises guidant l'évaluation.....	5
Qualités d'une épreuve	6
Éléments constitutifs de chaque compétence	7
Synthèse du programme d'études.....	9

Deuxième partie

Profession et formation	13
Santé et sécurité.....	15
Mise en place de la boutique.....	17
Compositions florales symétriques	19
Service à la clientèle	21
Familiarisation avec le milieu de travail.....	23
Compositions florales asymétriques	25
Activités liées à la vente.....	27
Compositions de plantes d'intérieur.....	29
Contexte créatif en fleuristerie.....	31
Compositions florales symétriques	33
Compositions florales pour des funérailles.....	35
Compositions florales pour un mariage.....	37
Intégration au milieu de travail.....	39

Présentation

Le Ministère met à la disposition du réseau un cadre d'évaluation des apprentissages pour chacun des nouveaux programmes d'études qu'il élabore. Ce cadre s'adresse aux personnes responsables de l'évaluation des compétences dans les centres de services scolaires et les commissions scolaires.

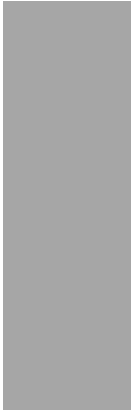
Le cadre d'évaluation des apprentissages comprend deux parties. La première :

- résume les fondements et les assises guidant l'évaluation des apprentissages;
- explique les éléments constitutifs de chaque compétence du cadre d'évaluation des apprentissages;
- présente la synthèse du programme d'études *Fleuristerie* (DEP 5376).

La deuxième partie présente, pour chaque compétence du programme d'études :

- les spécifications recommandées par le Ministère, c'est-à-dire les éléments essentiels et les critères de performance retenus pour l'évaluation ainsi que leur pondération jusqu'à 70 points sur 100;
- une ou des règles de verdict, s'il y a lieu;
- la description de l'évaluation.

Les organismes scolaires ont, pour leur part, à bonifier de 30 points sur 100 ces spécifications. Ils ont aussi la responsabilité de procéder à l'élaboration des épreuves pour l'évaluation aux fins de la sanction. Toute épreuve élaborée par le Ministère est prescrite et doit être utilisée par l'établissement scolaire.



Première partie

Fondements et assises guidant
l'évaluation

Éléments constitutifs
de chaque compétence

Synthèse du programme d'études

Fondements et assises guidant l'évaluation

Le programme d'études est le référentiel pour la planification des activités d'apprentissage et d'évaluation. Lorsqu'il s'agit d'élaborer les outils d'évaluation, il faut également prendre en compte les caractéristiques, les valeurs et les qualités servant d'assises au processus. Voici, en résumé, celles qui ont guidé l'équipe de production dans l'élaboration de ce cadre d'évaluation des apprentissages.

En formation professionnelle, puisque le programme d'études est défini par compétences, l'évaluation aux fins de la sanction doit tenir compte de certaines caractéristiques :

- **L'évaluation est multidimensionnelle**, c'est-à-dire qu'elle repose sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.). Toutefois, lors de l'évaluation aux fins de la sanction, seules les dimensions essentielles à la démonstration de la compétence sont retenues;
- **L'interprétation est critérielle**, c'est-à-dire qu'elle s'appuie sur des critères de performance qui sont en relation avec les exigences d'exercice de la compétence et qui sont présents dans le programme d'études;
- **La notation est dichotomique**, c'est-à-dire que seulement deux notations sont possibles : la totalité des points ou aucun point pour chaque critère; par exemple, si un critère vaut 15 points, un seul des deux résultats peut être attribué, soit 0 ou 15. Cette pondération est fixée en fonction de l'importance de chacun des critères dans le métier;
- **Le verdict est déterminé par un seuil de réussite**, c'est-à-dire qu'il comprend le nombre de points à atteindre, établi en fonction de la complexité et de l'ampleur de la tâche à effectuer.

Qualités d'une épreuve

L'évaluation en formation professionnelle repose sur des valeurs de justice, d'égalité, d'équité, de rigueur, de transparence et de cohérence¹. Qu'il s'agisse d'épreuves ministérielles ou d'établissement, elles doivent présenter certaines qualités² incontournables, décrites dans le tableau suivant.

Qualité	Description
Validité	L'épreuve est valide si elle sert à évaluer tout ce qu'elle doit évaluer et seulement ce qu'elle doit évaluer. Toutes ses composantes doivent donc être représentatives des éléments correspondants de la compétence, des critères de performance ou de participation et, ultimement, de l'énoncé de la compétence.
Fidélité	L'épreuve est fidèle si elle mesure avec la même exactitude ce qu'elle doit mesurer auprès de sujets équivalents, placés dans des conditions similaires. Les critères de performance sont univoques, c'est-à-dire qu'ils sont clairs et ont le même sens pour l'ensemble des évaluatrices et des évaluateurs.
Faisabilité	La faisabilité requiert que l'on puisse administrer l'épreuve envisagée en faisant appel à des ressources suffisantes et disponibles : durée réaliste, conditions reproductibles, ressources humaines et matérielles disponibles, etc.

¹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Politique d'évaluation des apprentissages*, Québec, Les Publications du Québec, 2003, p. 9 à 11.

² Renald LEGENDRE, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 3^e éd., Montréal, Guérin Éditeur, 2005, p. 604, 609 et 1404.

Éléments constitutifs de chaque compétence

Compétence et énoncé de la compétence

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage. La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages.

Spécifications recommandées par le Ministère

Les spécifications ont été déterminées en fonction de l'ampleur de la compétence, de l'exigence visée par les critères de performance, de la séquence et de l'intégration des apprentissages ainsi que de la faisabilité de l'évaluation. Pour les compétences traduites en comportement, elles présentent les éléments de la compétence, les critères de performance et la pondération recommandée :

- **Éléments de la compétence** : les éléments retenus représentent les aspects essentiels de la compétence. Ils peuvent évoquer les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence;
- **Critères de performance** : les critères retenus définissent les exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence³;
- **Pondération recommandée** : la pondération est la valeur numérique donnée aux critères de performance. Cette valeur correspond à des multiples de 5 et totalise 70 points sur 100.

Pour les compétences traduites en situation, les spécifications présentent les phases de réalisation et les critères de participation qui leur sont associés :

- **Critères de participation** : les critères retenus représentent les exigences de participation que l'élève doit respecter en fonction des trois phases du plan de mise en situation : information, réalisation et synthèse. Ils portent sur la façon d'agir et non sur les résultats à obtenir.

³ Les critères de performance qui accompagnent l'ensemble de la compétence se repèrent par le symbole >>.

Règles de verdict

Les règles de verdict sont des critères de performance qui ont préséance sur tous les autres critères au moment de l'évaluation et qui doivent être respectés. Une règle de verdict est déterminée seulement pour des critères qui, en milieu de travail, sont déterminants quant à la protection des personnes, par exemple les règles relatives à la santé et à la sécurité au travail, à l'hygiène et à la salubrité alimentaires, à l'hygiène et à l'asepsie ou à la protection de l'environnement.

Description de l'évaluation

La description de l'évaluation précise certaines exigences ainsi que les conditions dans lesquelles l'élève devrait être placé au moment de l'évaluation. Elle est rédigée pour les compétences traduites en comportement et pour les compétences traduites en situation.

La description de l'évaluation comprend l'objet d'évaluation exprimé sous la forme d'un résultat attendu pour la compétence traduite en comportement; l'engagement de l'élève dans la démarche pour la compétence traduite en situation; des renseignements sur les conditions d'évaluation qui précisent ce qui devrait être permis ou remis à l'élève lors de l'évaluation; des consignes particulières; et des balises pour l'interprétation des critères de performance et des critères de participation du programme d'études.

Synthèse du programme d'études

Le programme d'études *Fleuristerie* (DEP 5376) mène à l'obtention du diplôme d'études professionnelles.

La durée du programme d'études est de 1 035 heures. Ce programme est divisé en 14 compétences et la durée associée à chacune d'entre elles varie de 15 à 120 heures.

Les compétences du programme d'études sont les suivantes :

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Profession et formation	201422	1	30	2
Santé et sécurité	201431	2	15	1
Mise en place de la boutique	201444	3	60	4
Compositions florales symétriques	201457	4	105	7
Service à la clientèle	201464	5	60	4
Familiarisation avec le milieu de travail	201474	6	60	4
Compositions florales asymétriques	201488	7	120	8
Activités liées à la vente	201494	8	60	4
Compositions de plantes d'intérieur	201504	9	60	4
Contexte créatif en fleuristerie	201514	10	60	4
Compositions florales ou de plantes d'intérieur pour des événements	201528	11	120	8
Compositions florales pour des funérailles	201538	12	120	8
Compositions florales pour un mariage	201546	13	90	6
Intégration au milieu de travail	201555	14	75	5



Deuxième partie

Spécifications recommandées

Règles de verdict

Description de l'évaluation

Compétence 1

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Se situer au regard de la profession et de la démarche de formation.

Spécifications

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

Phase d'information

- Recueille l'information sur la majorité des sujets à traiter.

Phase de réalisation

- Participe activement aux activités organisées.

Phase de synthèse

- Produit un bilan qui comporte :
 - une présentation sommaire de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes;
 - des explications sur son choix d'orientation professionnelle, en établissant de façon explicite les liens demandés.

Description de l'évaluation

L'évaluation de la participation se déroule tout au long de la démonstration de la compétence et est réalisée à l'aide d'une grille.

Pour la phase d'information, le travail de collecte des données pourrait être effectué à partir de références sur support traditionnel ou électronique.

Pour la phase de réalisation, l'élève pourrait rencontrer des spécialistes du domaine de la fleuristerie comme un propriétaire, un fleuriste, un commis ou un fournisseur.

Pour la phase de synthèse, l'élève devrait justifier son orientation professionnelle en indiquant, dans son bilan, des aspects ou exigences de la profession. Elle ou il devrait souligner les liens qui, de son point de vue, existent entre ces aspects ou exigences et les aptitudes ou les champs d'intérêt personnels qui l'auraient amené à choisir la profession de fleuriste.

L'évaluation ne devrait pas porter sur la justesse des explications, mais plutôt sur la pertinence des faits et des exemples fournis ou des arguments invoqués par l'élève pour justifier ses prises de position.

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité en fleuristerie.

Spécifications

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.

Phase de réalisation

- Participe aux activités proposées.

Phase de synthèse

- Présente un bilan qui comporte :
 - un résumé des connaissances et des habiletés nouvellement acquises;
 - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail;
 - les objectifs et les moyens à prendre pour préserver sa santé et sa sécurité ainsi que celles des autres en fleuristerie.

Description de l'évaluation

L'évaluation de la participation se déroule tout au long de la démonstration de la compétence.

Le travail de collecte des données pourrait être effectué à partir de références sur support traditionnel ou électronique. L'enseignante ou l'enseignant pourrait fournir des sources d'information et des outils tels qu'un questionnaire pour guider l'élève ainsi que faciliter l'analyse de son expérience et la détermination de ses objectifs quant aux précautions à prendre pour préserver sa santé, sa sécurité et celles d'autrui en fleuristerie.

L'évaluation ne devrait pas porter sur la justesse des explications, mais plutôt sur la pertinence des faits et des exemples fournis ou des arguments invoqués par l'élève pour justifier ses prises de position.

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer la mise en place de la boutique.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Réceptionner la marchandise. Vérification minutieuse de la concordance entre le bon de commande et la facture.	15
3 Mettre à l'eau les fleurs et les feuillages. - Respect de la séquence de la mise à l'eau. - Manipulation appropriée des fleurs et des feuillages.	15 20
4 Aménager la chambre froide. Réapprovisionnement judicieux de la chambre froide.	10
7 Aménager l'espace de vente. Approvisionnement judicieux de l'espace de vente.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À la réception de la marchandise, l'élève devrait vérifier l'état et la quantité de celle-ci et s'assurer de la concordance de la livraison avec le bon de commande.

L'élève devrait ensuite procéder par priorité :

- Effectuer la séquence de mise à l'eau selon le type de fleur;
- Ranger les éléments périssables dans la chambre froide;
- Aménager l'espace de vente en disposant dans la boutique les produits non périssables (accessoires);
- Procéder au réapprovisionnement des espaces de vente.

Compétence 4

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Confectionner des compositions florales symétriques.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Réaliser les parures florales. • Application adéquate des techniques d'assemblage.	10
2 Réaliser les montages. • Application adéquate de la technique de fixation. • Respect de la forme.	10 15
3 Réaliser les bouquets libres. • Disposition harmonieuse des composants.	15
>> Confectionner des compositions florales symétriques. • Respect de la symétrie des compositions florales.	20

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir de bons de commande (consignes), l'élève devrait être en mesure de répondre aux demandes en utilisant des fleurs et des feuillages tout en appliquant la technique de travail en lien avec la composition requise. Dans tous les cas, elle ou il devrait être capable de réaliser des compositions symétriques.

- L'élève pourrait réaliser des parures florales : boutonnière, corsage, bouquet de mariée simple, etc.
- L'élève pourrait réaliser des montages : centre de table, corbeille, etc. Le matériel et la technique de fixation seront retenus en fonction du contenant.

Pour réaliser des bouquets libres, l'élève devrait préparer les tiges de façon appropriée et disposer adéquatement les composants.

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Offrir le service à la clientèle.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Servir la cliente ou le client en personne. • Respect du protocole d'accueil en personne.	10
2 Servir la cliente ou le client au téléphone. • Respect du protocole d'accueil au téléphone.	10
3 Traiter les commandes à distance. • Utilisation efficace des technologies. • Transmission adéquate de l'information.	10 10
>> Offrir le service à la clientèle. • Adoption d'une attitude favorable à la communication. • Utilisation appropriée de la terminologie.	20 10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

L'évaluation porte sur la compétence de l'élève à communiquer avec la clientèle, la qualité de son écoute et la transmission correcte de ses messages. Dans tous les scénarios, l'élève devrait être en mesure de démontrer sa compétence à utiliser la terminologie appropriée de même que les formules d'accueil et de questionnement. Elle ou il devrait noter l'information adéquatement avec les bons outils et selon les trois scénarios suivants :

- L'élève devrait accueillir la cliente ou le client en mettant en pratique les techniques d'accueil, de questionnement et de reformulation de la demande.
- L'élève devrait prendre une commande téléphonique par écrit en utilisant les techniques de communication apprises.
- L'élève devrait être en mesure de choisir le mode technologique approprié pour transmettre la commande à un tiers (courriel, message texte, etc.) et d'indiquer correctement cette commande et les coordonnées de la cliente ou du client.

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Se familiariser avec le milieu de travail en fleuristerie.

Spécifications

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

Phase d'information

- Rédige une lettre de présentation.
- Effectue des démarches pour trouver un lieu de stage.

Phase de réalisation

- Fait preuve de ponctualité et d'assiduité.
- Participe à des activités professionnelles simples.
- Note les observations et les renseignements demandés dans son journal de bord.

Phase de synthèse

- Rédige un rapport de stage.
- Effectue une autoévaluation à la suite du stage.

Description de l'évaluation

L'évaluation de la participation se déroule tout au long de la démonstration de la compétence et vise la participation active de l'élève aux différentes activités proposées tant en milieu scolaire qu'en milieu de travail.

On pourrait privilégier un support électronique pour la remise de la lettre de présentation, tandis que le journal de bord et le rapport de stage pourraient être réalisés de façon manuscrite à partir des grilles d'observation ou de questionnaires fournis à l'élève.

L'évaluation ne devrait pas porter sur la justesse des explications, mais plutôt sur la pertinence des faits et des exemples fournis ou des arguments invoqués par l'élève pour justifier ses prises de position.

Compétence 7

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Confectionner des compositions florales asymétriques.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Réaliser les parures florales. • Application adéquate des techniques d'assemblage.	10
2 Réaliser les montages. • Utilisation harmonieuse d'une structure. • Respect des dimensions.	10
4 Réaliser les bouquets vrillés. • Application adéquate de la technique de vrillage. • Application adéquate de la technique de liage.	10
>> Confectionner des compositions florales asymétriques. • Respect de l'asymétrie des compositions florales.	20

Règles de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir de bons de commande (consignes), l'élève devrait être en mesure de répondre aux demandes en utilisant des fleurs, des feuillages et des éléments décoratifs tout en appliquant la technique de travail en lien avec la composition requise. Dans tous les cas, elle ou il devrait être capable de réaliser des compositions asymétriques proportionnées.

- L'élève pourrait réaliser des parures florales : boutonnière, corsage, bijou floral, etc.
- L'élève pourrait réaliser des montages : centre de table, corbeille, etc. Le matériel et la technique à utiliser pour la structure seront retenus en fonction du contenant.

Pour réaliser des bouquets vrillés, l'élève devrait préparer les tiges de façon appropriée et disposer judicieusement les composants en prenant soin d'appliquer les techniques de vrillage et de liage requises selon la composition.

Compétence 8

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Accomplir des activités liées à la vente.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Organiser sa journée de travail. Planification judicieuse des activités quotidiennes.	10
2 Commander les marchandises. Rédaction conforme du bon de commande.	10
3 Effectuer la facturation. Exactitude de l'information écrite sur la facture.	10
5 Produire une publication. Utilisation appropriée des technologies.	10
Recherche adéquate d'information.	10
Présentation soignée de la publication.	20

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'une mise en situation, l'élève devrait être en mesure de démontrer sa compétence à accomplir des activités journalières liées à la vente. Elle ou il devrait aussi réaliser une publication (publicité, portfolio, etc.) en utilisant la technologie appropriée.

Les situations retenues devraient permettre l'évaluation de tous les critères et leur niveau de complexité devrait satisfaire aux exigences du programme d'études.

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Confectionner des compositions de plantes d'intérieur.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Effectuer l'entretien de plantes d'intérieur. • Arrosage suffisant et uniforme.	10
2 Réaliser les compositions de plantes d'intérieur. • Choix judicieux des végétaux.	10
• Respect du budget.	10
3 Emballer une plante d'intérieur ou une composition de plantes d'intérieur. • Présentation soignée de l'emballage.	10
>> Confectionner des compositions de plantes d'intérieur. • Reconnaissance exacte des plantes d'intérieur.	20
• Respect de la technique propre à chaque type de plante.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

L'évaluation de la compétence devrait porter sur la confection de compositions de plantes d'intérieur.

À partir d'un bon de commande (consignes), l'élève devrait choisir les plantes, le contenant, le matériel et les éléments décoratifs en fonction du budget alloué. Elle ou il devrait être en mesure de respecter la technique propre à chaque type de plante et d'emballer avec soin la composition pour une livraison.

Les situations retenues devraient permettre à l'élève de démontrer sa compétence à reconnaître avec exactitude les plantes d'intérieur.

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Se situer dans un contexte créatif en fleuristerie.

Spécifications

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

Phase d'information

- Recueille de l'information sur les tendances actuelles.
- Identifie des moyens pour développer sa créativité.
- Participe à la discussion de groupe sur la perception des tendances.

Phase de réalisation

- Repère différentes sources d'inspiration.
- Discute de l'importance de la créativité en fleuristerie.

Phase de synthèse

- Discute, au cours d'une rencontre de groupe, de l'influence créative en fleuristerie.
- Produit un bilan individuel démontrant son évolution créative.

Description de l'évaluation

L'évaluation de la participation se déroule tout au long de la démonstration de la compétence et vise la participation active de l'élève aux différentes activités proposées.

L'enseignante ou l'enseignant pourrait proposer à l'élève de faire une recherche dans le but de trouver différentes sources d'inspiration en lui donnant accès aux sources d'information nécessaires et en assurant la disponibilité des outils et des composants requis.

Pour guider la démarche d'autoévaluation ou d'analyse de l'élève et faciliter l'analyse de son expérience ainsi que la détermination de ses objectifs, l'enseignante ou l'enseignant devrait lui fournir des outils (comme une grille).

L'évaluation ne devrait pas porter sur la justesse des explications, mais plutôt sur la pertinence des faits et des exemples fournis ou des arguments invoqués par l'élève pour justifier ses prises de position.

Compétence 11

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Réaliser des compositions florales ou de plantes d'intérieur pour des évènements.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Proposer des compositions.	
• Pertinence des compositions proposées.	10
• Estimation juste du coût.	15
5 Confectionner les compositions florales ou de plantes d'intérieur.	
• Respect des techniques de confection.	15
• Harmonisation des compositions réalisées.	20
6 Préparer la livraison des compositions florales ou de plantes d'intérieur.	
• Exactitude des renseignements écrits sur la carte de souhaits.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'un bon de commande (consignes), l'élève devrait proposer, planifier et réaliser trois compositions pour un seul évènement (ouverture d'un commerce, collation des grades, activité liée à un thème particulier, etc.). Elle ou il devrait être en mesure d'estimer de façon juste le coût de l'ensemble des compositions.

L'élève devrait porter une attention particulière à l'harmonisation des trois compositions (choix des couleurs, des types de fleurs, des feuillages et des composants) et s'assurer de les confectionner en fonction du style ou du thème retenu.

Compétence 12

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Réaliser des compositions florales pour des funérailles.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Accueillir la cliente ou le client. Formulation de questions pertinentes concernant les demandes ou les besoins de la cliente ou du client.	10
5 Confectionner les compositions florales. Respect des techniques de confection.	20
Utilisation des quantités requises de composants.	15
Harmonisation des compositions réalisées.	15
>> Réaliser des compositions florales pour des funérailles. Reconnaissance exacte des fleurs et des feuillages.	10

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

L'élève devrait proposer, planifier et réaliser trois compositions florales pour des funérailles en s'assurant de bien harmoniser les compositions et en répondant judicieusement à la demande de la cliente ou du client.

En plus d'être en mesure de bien identifier les fleurs et les feuillages qui seront utilisés, l'élève devrait porter une attention particulière au respect des techniques de confection et veiller à utiliser les quantités requises.

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Réaliser des compositions florales pour un mariage.

Spécifications

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 points sur 100 de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Proposer des compositions florales. Pertinence des compositions proposées.	10
5 Confectionner les compositions florales. Respect du style demandé.	10
6 Préparer la livraison des compositions florales. Emballage adéquat des compositions.	10
Planification adéquate de la livraison.	10
>> Réaliser des compositions florales pour un mariage. Reconnaissance exacte des fleurs et des feuillages.	10
Esthétisme des compositions florales.	20

Règle de verdict

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'évaluation

À partir d'une commande reçue à la boutique pour un mariage, l'élève devrait proposer, planifier et réaliser des compositions florales en s'assurant de répondre judicieusement aux besoins de la cliente ou du client.

L'élève devrait être en mesure de bien identifier les fleurs et les feuillages qui seront utilisés.

L'esthétisme des compositions florales sera évalué selon les règles de l'art relatives à la fleuristerie, c'est-à-dire l'harmonisation des compositions (style, choix des couleurs, des types de fleurs et des composants), l'utilisation harmonieuse d'éléments décoratifs et l'application judicieuse des techniques de confection pour l'ensemble du travail effectué.

Évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

S'intégrer au milieu de travail en fleuristerie.

Spécifications

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

Phase d'information

- Mets à jour son curriculum vitæ.
- Contacte l'employeur et passe une entrevue.

Phase de réalisation

- Respecte les directives du milieu de travail en ce qui concerne les activités, les horaires de travail, les règles de santé et de sécurité au travail ainsi que les règles d'éthique professionnelle.
- Exécute des activités professionnelles liées à la vente de fleurs.
- Note les observations et les renseignements demandés dans son journal de bord.

Phase de synthèse

- Rédige un rapport de stage.
- Effectue une autoévaluation à la suite du stage.
- Exprime son opinion sur l'expérience vécue en milieu de stage.

Description de l'évaluation

L'évaluation de la participation se déroule tout au long de la compétence et vise la participation active de l'élève aux différentes activités proposées tant en milieu scolaire qu'en milieu de travail.

On pourrait privilégier un support électronique pour la remise du curriculum vitæ, tandis que le journal de bord et le rapport de stage pourraient être réalisés de façon manuscrite à partir des grilles d'observation ou de questionnaires fournis à l'élève.

L'enseignante ou l'enseignant devrait porter une attention particulière au respect des directives en milieu de travail en ce qui concerne les activités journalières. De ce fait, elle ou il devrait visiter l'élève à la boutique au moins une fois pendant son stage.